



30.000 habitants – classée de 20 000 à 40 000 habitants – Seine Saint Denis -
Membre de l'EPT Grand Paris Grand Est, territoire de 390 000 habitants

La ville de Villemomble

Recrute un

Gardien-brigadier de police municipale (H/F)

Cadre d'emploi des agents de la police municipale

La ville de Villemomble crée son service de Police Municipale, dans ce cadre, il est projeté dès l'année prochaine la création d'un poste de Police Municipale avec son CSU. L'ensemble des équipements neufs sont en cours d'acquisition.

Les Policiers Municipaux assureront la tranquillité de tous et les conditions du vivre ensemble, dans le respect d'un équilibre entre prévention, dialogue et répression, la Ville de Villemomble recrute **quatre Gardien(ne)s-brigadier(e) de Police Municipale à temps complet (h/f)**.

Au sein du service de Police Municipale et sous l'autorité du Maire, de son élu en charge de la sécurité et du chef de service, vous sécurisez les biens et les personnes et faites respecter l'ordre et la tranquillité publique :

Missions principales (non exhaustives) :

- ✚ Maintien du bon ordre, de la sécurité, la tranquillité et la salubrité publique:
 - ✚ Faire respecter les arrêtés de police du Maire.
 - ✚ Faire respecter le Code de la route (contrôle du stationnement, de la vitesse, dépistage d'alcoolémie et stupéfiants, opérations nocturnes...).
 - ✚ Constater les infractions liées aux polices spéciales.
 - ✚ Constater les implantations illégales sur le domaine public.
 - ✚ Rédiger et transmettre des écrits administratifs et judiciaires.
- ✚ Assistance et surveillance sur le territoire :
 - ✚ Protéger les victimes et prévenir les secours lors d'accidents sur la voie publique.
 - ✚ Surveiller les rues, bâtiments communaux et les commerces.
 - ✚ Surveiller les différents parcs et les espaces boisés.
 - ✚ Assurer les opérations Tranquillité vacances.
 - ✚ Assurer la sécurité des manifestations communales.
- ✚ Mission de police judiciaire :
 - ✚ Seconder les officiers de police judiciaire dans leur fonction (opérations conjointes...).
 - ✚ Intervenir et interpeller dans le cadre d'un flagrant délit.
- ✚ Mission de prévention auprès du public :
 - ✚ Assurer accueil et relations publiques.
 - ✚ Etablir un lien permanent avec la population, les commerçants et les bailleurs pour connaître et traiter leurs difficultés.
 - ✚ Mener des actions de prévention (routières et autres) auprès des jeunes publics et seniors.

Profil :

- ✚ Connaissance en matière de pouvoirs de Police du Maire et attributions des administrations.
- ✚ Code de la route.
- ✚ Code et fonctionnement des institutions judiciaires et des procédures pénales.
- ✚ Maîtrise de la langue française orale et écrite.
- ✚ Bonnes capacités rédactionnelles et maîtrise de l'outil informatique.
- ✚ Connaissances des gestes de premiers secours.
- ✚ Disponibilité et impliqué professionnellement.
- ✚ Bonne condition physique.
- ✚ Goût du travail en équipe.
- ✚ Rigueur, discipline et discrétion.
- ✚ Grande maîtrise de soi.
- ✚ Capacité d'écoute et de dialogue.
- ✚ Permis B.

- ✚ Disponibilité le week-end, les jours fériés et en soirée.

Équipements de travail :

- ✚ Armement* : Pistolet semi-automatique ou revolver 38 SP, pistolet à impulsion électrique, flash-ball, bâton télescopique, générateur d'aérosol
- ✚ Équipement de protection individuelle* : gilets pare-balles, gilets tactiques, casques et jambières de protection, boucliers
- ✚ Radios
- ✚ Logiciel métier (Municipal)
- ✚ Ethylo-tests*
- ✚ Cinémomètre (Pro laser 4)
- ✚ PVE
- ✚ Centre de Supervision Urbain – plus de 70 caméras
- ✚ Véhicules (dont un poste mobile), vélo à assistance électrique...
- ✚ Accès aux fichiers SIV et SNPC (projet en cours)

**Dans le cadre de la création du service de la Police Municipale, certains équipements sont en cours d'acquisition.*

Temps de travail :

Dans le cadre de sa création de service, deux brigades (l'une de jour, l'autre de nuit) couvrant les horaires de 6 heures à 2 heures seront créés.

Rémunération attractive:

- ✚ Statutaire : IAT (coefficient 8) + ISMF (20%) + prime annuelle équivalente au 13^{ème} mois
- ✚ Nombreuses heures supplémentaires rémunérées
- ✚ 25 congés payés, 11 RTT et 2 congés hors période

Adresser votre lettre de motivation et votre CV à recrutement@mairie-villemomble.fr ou par courrier à
Monsieur le Maire de Villemomble – service recrutement
13 bis rue d'Avron 93250 VILLEMOMBLE

Toutes les offres sur le site www.villemoble.fr rubrique « la ville recrute »

